

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de MOYAUX

L'an **deux mil vingt six, le sept septembre**, à **19h30**, le Conseil Municipal de la commune de **MOYAUX**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. BENOIT CHARBONNEAU**.

Étaient présents : M. BENOIT CHARBONNEAU, Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS, M. ALAIN LEBEY, Mme BRIGITTE CROMBEZ, Mme JACQUELINE DELILLE, M. PHILIPPE DURAND, Mme SOIZICK LECOUTURIER, M. ALAIN LECAT, Mme PEGGY MALBRANCHE, M. Yves TURMEL, Mme Lisa DENIS, Mme Marie-Odile SAUVEGRAIN.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme HELENE NEUVILLE, M. PATRICK CORBLIN, M. Théo CHEVALIER.

Procurations : Mme HELENE NEUVILLE en faveur de Mme MARIE-LAURE GAUDIN THOMAS.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 12

Secrétaire : Mme PEGGY MALBRANCHE.

Ordre du jour :

- 01 - Station Verte
- 02 - Bail: cabinet
- 03 - BUDGET: décision modificative
- 04 - Travaux voirie
- 05 - Délégations au Adjoint et au conseiller municipal - précisions
- 06 - Foire aux ânes: demande de subvention
- 07 - Questions diverses

INFORMATION : Station Verte

Le projet du label Station Verte est présenté au Conseil Municipal par Mr Ludovic Boinet, membre de la commission animation.

Après un échange entre l'ensemble des conseillers, il est décidé que la commission animation étudie différents labels et que soit mis en avant les contraintes et les retombées pour la commune.

DÉLIBÉRATION N°MA-1-2026-069 : Bail: cabinet

- Dans le cadre de l'acquisition de la MAISON MEDICALE située rue Gustave Flaubert, le Conseil approuve à l'unanimité :
- le bail de à compter du 15 septembre 2026 en faveur de Mme Lauriane Lafon, orthophoniste, surface du cabinet 26 m², loyer 320€, charges 70 € soit loyer charges comprises 390€/ mois (bail professionnel) pour une durée de 6 ans,
 - l'exonération du loyer du 15 septembre au 14 octobre 2026 .

13 VOTANTS
13 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-1-2026-070 : BUDGET: décision modificative

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative suivante :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUTIF / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Autres	65383(65)	4 500,00		
Intérêts réglés à l'échéance			66111(66)	4 500,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		4 500,00		4 500,00

1 3
VOTANTS
1 3
POUR

0 CONTRE
0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-1-2026-071 : Travaux voirie

Les travaux de voiries concernent :

- la mise au norme de l'arrêt de bus avec quai de bus et arrêt de ligne
- mise au norme de la place de stationnement PMR
- la reprise des bordures et des caniveaux pour permettre l'écoulement des eaux de ruissellement

Le coût estimatif des travaux est de 50 000€ TTC, prévu au budget 2026.

Des investigations amiante et HAP doivent être réalisées préalablement aux travaux afin de respecter la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité:

- La consultation pour la prestation des investigations amiante / HAP
- Le lancement de l'appel d'offre pour la réalisation du plateau rue Gustave Flaubert

13 VOTANTS
13 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

INFORMATION : Délégations au Adjoint et au conseiller municipal - précisions

Suite au courrier de Monsieur le Sous-Préfet en date du 23 juillet 2026, il est nécessaire de distinguer les délégations de

- Monsieur Lebey Adjoint au Maire (délégation Travaux)
- et Monsieur Lecat conseiller délégué (délégation Grands Travaux).

Ainsi il sera préciser dans leurs arrêtés:

Mr Lebey délégation services techniques, urbanisme et travaux de voiries

Mr Lecat délégation aux grands travaux des bâtiments

DÉLIBÉRATION N°MA-1-2026-072 : Foire aux ânes: demande de subvention

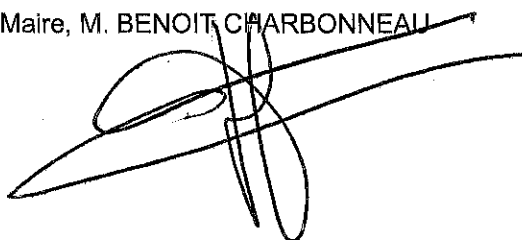
Dans le cadre de la 30^{ème} Foire aux Anes, il est proposé de candidater auprès du Département du Calvados et de la Région Normandie pour bénéficier d'une aide aux manifestations exceptionnelles.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette démarche.

13 VOTANTS
13 POUR
0 CONTRE
0 ABSTENTION

Le présent procès-verbal est arrêté en date du _____

Signature Maire, M. BENOIT CHARBONNEAU



Signature Mme PEGGY MALBRANCHE.

